



# NJ FAMILY CARE

Couverture maladie accessible. Soins de qualité.

Proposés par l'État du New Jersey

Chris Christie, Gouverneur  
Kim Guadagno, Lt-gouverneur  
État du New Jersey

NJ FamilyCare offre une couverture maladie gratuite ou accessible pour les enfants non assurés jusqu'à l'âge de 18 ans, ainsi que pour les parents à faibles revenus. Ce programme couvre déjà plus d'un demi-million d'enfants dans le New Jersey.

## Quels soins sont pris en charge ?

NJ FamilyCare offre une couverture maladie totale par le biais des Health Maintenance Organizations (HMOs) réparties sur l'ensemble du territoire du New Jersey.

NJ FamilyCare couvre la plus grande partie de vos soins de santé, notamment :

visites chez le médecin	radiographie	optique (lunettes)
prescriptions	hospitalisation	psychiatrie
analyses de laboratoire	dentaire (pour la plupart des enfants)	visites chez le spécialiste

## Qui est éligible ?

Seuls les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans ainsi que certains parents à faibles revenus qui habitent le New Jersey sont éligibles à NJ FamilyCare. Pour cela, il faut remplir certaines conditions basées sur la taille de la famille, y compris les enfants et les parents, ainsi que sur les revenus mensuels. Les parents/tuteurs dont les revenus sont inférieurs au montant indiqué peuvent ne pas être éligibles : en effet, des revenus au titre du chômage, d'une pension alimentaire pour enfants et de prestations sociales accordées par l'État sont prises en compte différemment pour eux. (Voir le tableau ci-contre).

## Quel en est le coût ?

Pour la plupart des familles, c'est gratuit : il ne faut payer aucune cotisation mensuelle (*premium*) ni aucun ticket modérateur (*co-payment*). Pour les familles disposant de revenus mensuels supérieurs, un barème mobile est applicable au ticket modérateur (*co-payment*) et des cotisations mensuelles (*monthly premiums*) peuvent éventuellement être requises.

## Existe-t-il des restrictions ?

Il n'existe aucune clause d'exclusion des maladies antérieures pour être éligible à la couverture maladie NJ FamilyCare. Dans la plupart des cas, il faut que les enfants n'aient pas eu de couverture maladie pendant une période d'au moins 3 mois. Dans la mesure où des exceptions s'appliquent, nous vous conseillons d'appeler NJ FamilyCare pour toute question en la matière.

Les immigrants adultes parents/tuteurs ayant les enfants à charge sont éligibles à condition d'avoir le statut de résident permanent depuis au moins cinq ans. Les enfants de résidents en situation irrégulière sont éventuellement éligibles à condition d'être nés aux États-Unis.

## Pour en savoir plus

Pour savoir si vous êtes éligible à NJ FamilyCare, ou pour plus d'information, appelez-nous au numéro suivant, ou visitez notre site internet.

**1-800-701-0710**

(des opérateurs multi-lingues sont à votre disposition)

**[www.njfamilycare.org](http://www.njfamilycare.org)**  
**Déposez votre dossier en ligne !**

**TTY 1-800-701-0720**  
(pour les malentendants)

## Plafond des revenus du foyer au 1/1/2011

Veillez lire attentivement ce tableau. Il est établi en fonction de la taille de la famille et des revenus mensuels avant impôts.

### Plafond des revenus mensuels bruts

Taille de la famille*	Couverture des enfants (18 ans et moins)	Couverture des parents/tuteurs
2	\$4,291	\$1,631
3	\$5,405	\$2,054
4	\$6,519	\$2,478
5	\$7,633	\$2,901
6**	\$8,748	\$3,324

\* Inclut les parent/tuteurs et leurs enfants dans le foyer

\*\* Pour des familles plus nombreuses, appelez pour connaître vos plafonds mensuels

